

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Monsieur Hugues KENFACK,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Éducation,

donne délégation de signature à Madame Sandrine BOYAT, Ingénieur d'Etudes, Responsable du service de la Formation Ouverte et A Distance, (FOAD)

à l'effet de signer, pour la FOAD,

- les attestations de présence aux examens
- les relevés de connexion
- les dossiers de financement OPCA
- les conventions de stages des apprenants ayant un statut de formation continue
- les contrats et les conventions de FOAD

En cas d'absence de Madame Sandrine BOYAT, Madame Nathalie DELANGHE, Directrice de la Direction des Etudes et de la Scolarité reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés.

La présente délégation prend effet à la date de sa publication sur le site internet de l'établissement.

Il est mis fin à la délégation de signature consentie à Madame Sandrine BOYAT et Monsieur Yvon GALY-TANTOUNAT en date du 2 octobre 2017.

Fait à Toulouse, le 1^{er} décembre 2020

Le délégataire,

Sandrine BOYAT

Le délégataire,

Nathalie DELANGHE

Le Président

Hugues KENFACK